République Française — Liberté - Égalité - Fraternité

Département de Loir-et-Cher - Circonscription de Vendôme

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - Scrutin du 5 mars 1967



Electrices, Electeurs de la circonscription de Vendôme

Député de Loir-et-Cher de 1958 à 1962, Maire de La Ville-aux-Clercs depuis 1959, conscient d'avoir défendu vos intérêts et de connaître vos problèmes, j'ai l'honneur de solliciter à nouveau vos suffrages.

Voici mon programme de défense et d'expansion :

Sur le plan local

1° La **parité** des revenus agricoles par l'élévation des prix à la production prévue par le Marché Commun. Une politique agricole dynamique, condition d'une expansion continue ;

2° La **retraite dès 60 ans** et une **indexation générale** des retraites vieillesse sur le S.M.I.G. ;

3° L'**allégement** d'une fiscalité, devenue écrasante, par la suppression de la taxe complémentaire ;

4° La **défense** active des petites et moyennes entreprises industrielles, commerciales et artisanales ;

5° Une plus juste politique des **salaires,** tant pour les ouvriers des villes que pour les ouvriers agricoles, et la **suppression** des abattements de zones ;

6° La **décentralisation industrielle,** par l'abrogation des décrets de 1964 ; la **construction de logements,** y compris dans les communes rurales ; l'achèvement **rapide** des programmes d'adduction d'eau potable ; l'essor du **tourisme régional** ; le **maintien de l'autoroute A 10** par le Perche et le Vendômois ;

7° Le **développement** des programmes d'**éducation** des jeunes, par la création de collèges d'enseignement technique général et de centres professionnels agricoles et industriels ;

8° La mise en œuvre d'une politique de la culture et des loisirs ;

9° Une protection efficace contre les inondations à Vendôme et dans la vallée du Loir ;

10° La **promotion** de Vendôme et, dans l'ensemble, de la région.

Sur le plan national

1° **La stabilité gouvernementale par l'application stricte de la Constitution de 1958 ;**

2° Le **respect** des libertés démocratiques, de la libre entreprise, l'**amnistie totale et immédiate,** l'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord avec priorité pour les plus de 50 ans ;

3° L'**expansion** et le **plein emploi ;**

4° La **justice sociale,** permettant aux diverses catégories de salariés (ouvriers, employés) de bénéficier de la croissance de la production par la libre discussion des salaires, sans ingérence gouvernementale ;

5° L'**Europe communautaire,** économique et politique, seule véritable garantie de prospérité et d'indépendance ;

6° L'**utilisation pacifique** de l'énergie atomique ;

7° La **fidélité** à une alliance atlantique rénovée, garantie de notre sécurité et de la **paix.**

Pour faire aboutir ce programme, le Centre démocrate, dont j'ai reçu l'investiture, sera un groupe actif, compétent et dévoué.

Notre attitude sera claire et simple : chaque fois que le gouvernement proposera des mesures favorables aux intérêts de la France et à ceux des laborieuses populations de la Beauce, du Perche, de la vallée du Loir et de Vendôme, je les voterai. Dans le cas contraire, je m'y opposerai.

Ni inconditionnel, ni opposant systématique, je suis — et vous le savez depuis longtemps — un homme libre, voué à votre défense et à celle du pays. Aussi, adopterai-je la seule position raisonnable : juger le gouvernement à ses actes.

Profondément attaché à la stabilité politique dont nous jouissons depuis neuf ans, je veillerai au respect scrupuleux de la Constitution de 1958, adoptée dans notre Vendômois par une écrasante majorité.

VOTEZ **Pierre MAHIAS**

45 ans - Ancien député de Loir-et-Cher (3e circonscription),
Maire de La Ville-aux-Clercs.

Remplaçant éventuel :

Félicien GRANGER

Cultivateur,
Conseiller municipal de Sargé-sur-Braye,
Administrateur de l'Union coopérative agricole.

S. P. C. CHATEAUDUN

VU · LE CANDIDAT.